

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Vesoul, le 3 septembre 2018

Direction départementale des territoires

Service environnement et risques

Cellule prévention des risques et gestion de crises

Affaire suivie par Françoise CORNET Tél.: 03 63 37 93 59 francoise.cornet@haute-saone.gouv.fr

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

La situation climatique de notre département est, comme vous avez pu le constater, exceptionnelle.

Après un printemps particulièrement pluvieux, la longue période de canicule et le déficit marqué en pluviométrie de l'été ont conduit à l'installation d'un épisode de sécheresse particulièrement marquée.

Les quelques précipitations orageuses inégalement réparties sur le territoire n'ont pas empêché la poursuite de la dégradation de la situation hydrologique. Cette dégradation impacte maintenant les nappes phréatiques dont certaines, particulièrement dans l'est du département, atteignent un niveau historiquement bas.

Les prévisions météorologiques pour les deux prochaines semaines annoncent la persistance des conditions anticycloniques et les tendances pour l'automne restent sur le même schéma.

Depuis le début de l'été, deux arrêtés de restrictions ont déjà été pris, mais la situation oblige à renforcer les mesures de restriction. C'est pourquoi j'ai pris un nouvel arrêté de niveau « crise » (ci-joint), lequel interdit désormais, notamment :

- la mise à niveau des piscines (hors collectivités),
- les vidanges de piscines (particuliers et collectivités),
- l'interdiction totale d'arrosage hors utilisation de stockage d'eau de pluie, y compris les potagers privés, les stades et les greens.

En outre, pour certains secteurs (voir la liste des communes annexée à l'arrêté), des mesures supplémentaires ont été prises :

- Interdiction du lavage des voitures à la seule exception des stations de lavage équipées de système de recyclage,
- Interdiction de l'arrosage des pistes de chantiers, hors dérogations.

Je vous demande, en tant qu'élus, de bien vouloir redoubler de vigilance face à cette situation historiquement dégradée, de communiquer le plus largement possible à destination de tous vos concitoyens et de veiller à la bonne application de cet arrêté.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Je compte sur votre un bitisation et vous remente de votre concours

Le Prefet

Ziad KHOURY